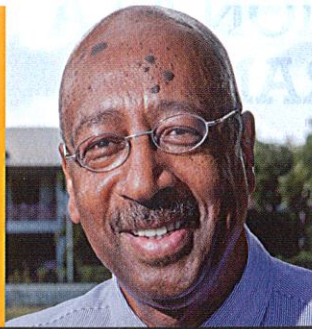


GUYANE : L'ÉTAT DOIT SOUTENIR L'AGRICULTURE

Par Georges PATIENT

- ▶ Sénateur socialiste de la Guyane
- ▶ Vice-président de la commission des Finances du Sénat
- ▶ Président de l'intergroupe parlementaire de l'Outre-mer
- ▶ Maire de Mana



L'agriculture en Guyane n'est pas à un paradoxe près. Le territoire est immense, 83 846 km², et pourtant seuls 286 km² sont utilisés à des fins agricoles soit 0,3 % de la superficie totale (52 % en France métropolitaine). La population connaît une croissance démographique extrêmement soutenue, 2,4 % par an en moyenne entre 2007 et 2012, or le nombre d'exploitations et la surface agricole stagnent (évolution 2010 - 2013, source Agreste). Sachant que le taux d'autosuffisance en Guyane est de 50 % pour les fruits et légumes et moins de 17 % pour le reste (seule la filière œuf est autosuffisante à 100 %), la situation n'a rien de commun avec l'agriculture de métropole ni même avec celle des autres territoires d'Outre-mer. La problématique est ici de trouver les conditions d'un développement massif du secteur.

Or, 90 % des exploitations agricoles guyanaises sont de petite taille (moins de 5 ha) et vivrières. Elles utilisent, pour 80 % d'entre elles, le système traditionnel de culture sur abattis-brûlis. Bien adapté au milieu tropical et à la pauvreté des terres, ce mode de production ne permet pas des rendements élevés mais permet de s'affranchir de tous les freins et obstacles auxquels fait face le secteur : manque de

foncier, absence de financement bancaire, manque de moyens techniques et mécaniques, formation insuffisante des agriculteurs, inadéquation des produits phytosanitaires homologués ou encore absence de recherche pour l'amélioration des variétés et interdiction d'usage des plants provenant des pays voisins.

Aujourd'hui, les 300 plus grosses exploitations, celles de plus de 10 ha (5 % de l'ensemble), fournissent la majorité de la production locale vendue

sur place. Il faut les aider à se développer et favoriser l'installation de nouvelles exploitations de ce type. C'est pourquoi l'État, propriétaire de plus de 90 % du foncier en Guyane, doit faciliter les cessions de terrains aux agriculteurs mais des terrains déjà mis en valeur. L'expérience montre que les nouvelles exploitations s'épuisent financièrement et humainement dans le défrichement de la forêt, une trop grande part n'atteignant jamais un stade productif. Parallèlement, il faut préserver les terres agricoles de la pression immobilière et spéculative. Éviter de perdre d'un côté ce que l'on a beaucoup de mal à gagner de l'autre.

Par ailleurs, les porteurs de projet peinent à trouver des finan-



« La situation en Guyane aujourd'hui est celle de la France métropolitaine au sortir de la guerre : une production agricole insuffisante au regard des besoins croissant de sa population »

cements auprès des banques. De même les aides européennes réservées aux Outre-mer échappent en grande partie à la Guyane (seulement 2,7 % du total POSEI en 2014) car orientées en grande partie vers les grandes cultures exportatrices très peu présentes en Guyane. Il conviendrait d'augmenter ou de réorienter les fonds vers les programmes d'aide à la production animale, à la production végétale de diversification ou encore vers les actions transversales de structuration de filières et d'assistance technique.

La situation en Guyane aujourd'hui est celle de la France métropolitaine au sortir de la guerre : une production agricole insuffisante au regard des besoins croissant de sa population. Les conséquences économiques, sociales et environnementales sont importantes : déforestation non contrôlée, 75 % des agriculteurs sans titre de propriété, imports depuis les pays limitrophes sans contrôles douaniers et sanitaires, absence de retombées sur l'emploi, prix élevés, bilan carbone négatif des denrées importées. Cette spécificité doit être comprise et intégrée dans les politiques agricoles européennes et françaises pour enfin donner à la Guyane les moyens de tirer profit du formidable potentiel que lui confèrent sa géographie et sa démographie. ●

